

Ehpad : tensions grandissantes sur le financement des maisons de retraite publiques

[Solveig Godeluck](#) - Le 30/08 à 17:10

La Fédération hospitalière de France a énuméré ses priorités pour la rentrée. Elle réclame des fonds pour les maisons de retraite.

Pour les hôpitaux publics, c'est la rentrée. La Fédération hospitalière de France (FHF) a tenu une conférence de presse mardi pour énumérer ses vœux, à l'approche du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018. Après avoir conspué le manque d'écoute du gouvernement précédent, le président Frédéric Valletoux s'est félicité de repartir sur de nouvelles bases avec la nouvelle équipe. Avec une pointe d'inquiétude tout de même sur les sujets budgétaires.

L'urgence, ce sont les 2.500 maisons de retraite (Ehpad) publiques. Le financement de la dépendance a été réformé en 2016 à la suite de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, mais on ne commence à en mesurer les effets que cette année. Selon les calculs de la FHF, cela va se traduire par une réduction de 200 millions d'euros par an des crédits accordés aux établissements publics qui accueillent les personnes âgées. Evoquant l'« *extrême menace* » qui pèse sur la qualité du service aux résidents, et sur les structures elles-mêmes, Frédéric Valletoux a évoqué un risque de suppression d'emplois important - « *parfois jusqu'à la moitié des effectifs* » dans certains établissements. « *Les réponses d'attente du ministère nous inquiètent* », a-t-il conclu.

Il manque 60 millions

Pour l'instant, en privé, le ministère évoque une éventuelle compensation de 140 millions d'euros sous forme d'augmentation de l'enveloppe accordée par l'Assurance-maladie aux Ehpad - sachant que le reste des financements provient des familles et des départements (« forfait dépendance »). Il manque encore 60 millions d'euros. Faute d'obtenir un moratoire sur l'application de la réforme, les hôpitaux tentent d'obtenir une modulation de la valeur du point de dépendance (le « point GIR ») selon le département.

A cette réduction des crédits s'ajoute la perspective d' [une diminution du nombre d'emplois aidés](#) . Or le secteur médico-social public, qui a dû contribuer aux réductions de coût hospitalières en comprimant ses effectifs, emploie environ 12.000 personnes en contrats aidés. « *La disparition des emplois en médico-social n'est pas spectaculaire, mais elle produit des effets immédiats quand une personne âgée n'a plus droit qu'à deux toilettes par semaine au lieu de trois* », explique un hospitalier.

Début août, la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale a lancé une « mission flash » sur les maisons de retraite. La rapporteure Monique Iborra (LREM) pourrait publier ses premières conclusions dès le 13 septembre. « *Oui, il y a un problème, mais il ne vient pas forcément de cette nouvelle tarification* », souligne la députée, qui pointe la lourdeur du « *cheminement technocratique* » que représente la triple source de financement et la bizarrerie d'établissements « *médicalisés sans trop l'être* », puisque les médecins coordonnateurs n'ont pas le droit de prescrire.

[@Solwii](#)

En savoir plus sur <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/030517259408-ehpad-tensions-grandissantes-sur-le-financement-des-maisons-de-retraite-publiques-2110551.php#gJrs717yfFZ1wHsk.99>